

LE CARREAU DU TEMPLE, CARREFOUR D'IMMIGRATION D'UN PARIS ENCORE POPULAIRE

› **Marc Knobel**

Le Carreau du Temple ne fut pas qu'un marché de fripes, plutôt folklorique, où se vendait de la confection. Ce fut le poumon d'un quartier, un lieu de passage et de vie, où travaillaient de petits commerçants provenant pour la plupart d'Europe de l'Est, puis du bassin méditerranéen. S'y croisaient les Parisiens, les provinciaux, les gens aisés et les pauvres d'entre les pauvres. Et dans une ambiance quelquefois survoltée s'écrivit une histoire de l'immigration, de la classe ouvrière, du « petit » monde et de tout le monde. De ce carrefour populaire près de la place de la République, il ne reste rien. Le marché aux fripes a disparu, les petits commerçants pauvres n'y sont plus depuis longtemps, d'ailleurs la plupart sont morts. En 2009, les derniers d'entre eux ont été expulsés pour laisser place au « Nouveau » Carreau du Temple. Toute la physiologie du quartier a changé. Les bobos ont remplacé les bonnetiers et les confectionneurs ; toute la zone s'est embourgeoisée. Le Carreau, j'y allais souvent, surtout le dimanche, j'arpentais les allées commerçantes, faites de bric et de broc, je saluais les marchands et l'on me regardait avec gentillesse. Ma mère, souriante et aimante, Claudine Sfez, née le

16 août 1938 à Tunis et mon père, Albert Knobel, né le 24 juillet 1930 à Paris, y travaillaient tous les deux : un même étalage pour vendre de la confection pour dames. C'est en ce lieu qu'ils s'étaient rencontrés en 1958. Quelques mois plus tard, ils se mariaient et vécurent toute leur vie ensemble, jusqu'à ce que la mort les sépare. Ma grand-mère, Bassia Golda Keissermann, née le 10 juillet 1895 à Kryve Ozero, en Russie (actuelle Ukraine), y avait travaillé également (1) et son époux, Isaac Meyer Knobel, né le 14 janvier 1896, à Varsovie, aussi. Je voudrais un court instant être la mémoire vivante de ce lieu et de son histoire. L'évoquer avec nostalgie et tendresse, avec respect et tristesse aussi pour tous ceux et toutes celles, au-delà de mes parents et de mes grands-parents, que j'ai côtoyés et qui y ont travaillé durant des décennies.

Marc Knobel est historien, directeur des études au Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et membre du Conseil scientifique de la Délégation interministérielle de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et contre l'homophobie (Dilcrah).
 › knobelm7@gmail.com

Du Temple aux pavillons de bois du Carreau

Au début du XII^e siècle, les chevaliers de l'ordre du Temple de Jérusalem reçoivent en donation du roi les terres qui constituent alors l'enclos du Temple. Entouré d'une enceinte de 8 mètres de haut, renforcée au XIII^e siècle par un donjon, l'enclos est un point de rassemblement. Le Temple devient propriété de l'ordre de l'Hôpital, puis de la maison du grand prieuré de France. Il couvre un espace d'environ 6 hectares. Ordre souverain dépendant du pape, il jouit de privilèges. De plus, le lieu devient un refuge (2). Au XVII^e siècle, de nombreux hôtels s'élèvent au sein de l'enclos, recherchés par l'aristocratie et la bourgeoisie. En 1786, l'enclos compte environ 4 000 habitants. Au XVIII^e siècle, la Révolution se saisit de l'enclos. La famille royale est enfermée dans le donjon en août 1792 jusqu'à son exécution. L'église est rasée. La tour du Temple sera ensuite démolie par Napoléon.

Partie intégrante de l'enclos du Temple, la rotonde avait été construite en 1788 par l'architecte François-Victor Pérard de Montreuil. Les boutiques s'y louent alors à prix d'or. Puis, en 1807, la Ville

de Paris fait construire un marché couvert entre la rue du Temple et la rotonde. Ce marché, édifié entièrement en bois, œuvre de l'architecte Jacques Molinos, rencontre un grand succès (3).

Quatre pavillons de bois (qui s'étendraient aujourd'hui de la rue de Picardie à la rue Gabriel-Vicaire, de la rue Dupetit-Thouars à la rue Perrée) avaient été construits entre 1808 à 1811 pour abriter un marché aux vieux linges, hardes et chiffons. Leurs noms indiquent la spécialité des marchands: le carré du Palais-Royal pour la belle dentelle et les innombrables soieries. Le pavillon de Flore pour la literie et les cotonnades. Le Pou-Volant est un marché aux puces où l'on peut trouver des clous, des marteaux et des vêtements d'occasion que l'on vend à même le sol, sur le carreau. Enfin la Forêt-Noire pour les vieux cuirs. Au milieu des quatre carrés et devant la rotonde siège le marché en plein air que l'on appelle « carreau du Temple » (4). Sous l'impulsion en 1863 du baron Haussmann, des édifices de fer, de fonte et de verre remplacent bientôt ceux de bois et de pierre. Sur 23 000 mètres carrés, l'ensemble se compose de six pavillons qui s'étendent jusqu'à la rue du Temple. Sous sa charpente métallique habillée de verre, des boutiques sédentaires sont installées. Elles sont équipées de portes en bois et de volets qui se rabattent pour poser les marchandises. Le marché offre alors 2 400 places (5). La Ville de Paris en reprend la régie en 1897. Comme ils sont trop concurrencés par les grands magasins, en 1901 elle envisage la démolition d'une partie des pavillons alors désertés. La presse s'empare du sujet. Finalement, en 1904, la première Foire de Paris a lieu dans l'édifice (6). Mais quatre des six bâtiments sont détruits en 1905. On abat la légendaire rotonde. Seule subsiste la partie située entre la rue Eugène-Spüller et la rue de Picardie ; elle est à nouveau réduite et n'offre plus que 171 places (7). En 1925, le marché situé rue Eugène-Spüller, entre les rues Perrée et Dupetit-Thouars, comprend 71 places de boutiques de la friperie dite du Temple et 966 places au Carreau du Temple (8).

Mais, tout cela est trompeur car le Carreau décline.

« C'est une très longue et très douloureuse agonie: le marché du Temple pourra vivre quelque temps encore,

plusieurs années peut-être, mais il est désormais condamné et l'on verrait s'élever sur son emplacement un pâté de hautes maisons, probablement déjà louées sur plans par des banques, si les marchands ne s'organisaient pas pour infuser au mourant une vie nouvelle. »

Ce texte a été écrit en 1927 par le chroniqueur Marius Boisson dans son ouvrage *Coins et recoins de Paris*, à une époque où les amoureux du vieux Paris s'inquiétaient pour l'avenir du marché (9).

Le Carreau sous l'Occupation

Le fait que la plupart des marchands sont juifs est très vite exploité par la propagande. On veut se débarrasser des marchands juifs du Carreau. Le 10 mai 1941, le journal collaborationniste *Le Matin* écrit :

« Peu à peu, le commerce parisien est débarrassé des éléments troubles qui, trop longtemps, ont nui à son développement, à sa renommée de bon goût et de probité. Certains ghettos comme le Carreau du Temple ne tarderont pas à être organisés. Ils reprendront alors leur physionomie véritable. (10) »

En 1942, *Les Visiteurs du soir*, un film fantastique français réalisé par Marcel Carné, sort dans les salles parisiennes. Dans le film, un marchand d'habits au Carreau du Temple vend des accessoires au théâtre des funambules, tout proche. Le film en fait, par sa barbe, son air sale et débraillé, sa voix stridente, un personnage absolument répugnant, un rat humain. La séquence où le personnage est présenté aux spectateurs se termine d'ailleurs par le mot « rat ». Ce personnage laid et avare est, de plus, errant, comme le juif du même nom (11).

Le 3 octobre 1940, toute la communauté juive reçoit l'ordre de se présenter dans les commissariats du quartier pour qu'on frappe du tampon « Juif » leur carte d'identité. En juillet 1941, une nouvelle loi

les dépossède de leurs entreprises, de leurs biens meubles et immeubles. Puis vient la rafle du 16 juillet 1942. Ce jour-là, 13 152 juifs dont 3 118 hommes, 5 919 femmes et 4 115 enfants sont arrêtés et parqués au Vélodrome d'hiver et à Drancy avant d'être déportés.

En exécution d'une ordonnance allemande du 26 avril 1941 en date du 1^{er} août 1941, les services de la préfecture de police de Paris retirent aux marchands ambulants, brocanteurs ou voyageurs de commerce juifs les autorisations dont ils sont titulaires. Au terme de deux opérations menées en juillet et septembre 1941, 4 447 autorisations sont retirées, résume l'historien Laurent Joly. 409 brocanteurs du Carreau se voient retirer leur carte professionnelle. Cette mesure accompagne une vague de mises sous administration provisoire. En mai 1941, plusieurs milliers de petits commerces juifs sont frappés (12). C'est ainsi que l'on trouve aux Archives nationales une correspondance adressée au dénommé M. Lack, du Service de contrôle des administrateurs provisoires (SCAP) et liquidateurs de biens israélites (13). Le SCAP est rattaché au Commissariat général aux questions juives (14) en avril 1941 et réuni à la Direction de l'aryanisation économique en mai 1942 (15). La lettre est envoyée par un certain R. Bourrel, commissaire gérant dans le IX^e arrondissement. Dans ce courrier, Bourrel (16) adresse à M. Lack la liste de 363 entreprises israélites du Carreau du Temple qu'il prend en charge. Il y inclut les éventuelles autres activités commerciales, mais dont les comptes ne font qu'un avec l'entreprise du Carreau du Temple. La liste jointe est classée par ordre alphabétique. Au numéro 910 du registre, apparaît le prénom et le nom de famille de ma grand-mère, Berthe Knobel, au 8, rue de la Corderie, dans le III^e, avec les dates et cotes suivantes : AR 01.02.43 et F.21.08.43. Le 23 janvier 1945, de retour à Paris, Berthe Knobel obtient une nouvelle carte de brocanteur au Carreau du Temple et retrouve son activité professionnelle. Sous l'Occupation, elle aurait été dénoncée par la concierge de son immeuble. Son logement a été pillé (17). Le 26 octobre 1949, elle obtient une décision de réinstallation dans son foyer. Finalement, elle recevra deux indemnités : une première de l'État français, au titre des dommages de guerre, une seconde des Allemands (18). Les marchands qui survécurent à la déportation et à la guerre, comme elle-même, retrouvèrent tant bien

que mal logement et commerce spoliés. Cependant, je ne dispose pas à ce jour d'archives ou de documents précisant combien de marchands ont été dénoncés, arrêtés, déportés et/ou assassinés durant l'Occupation. Après la guerre, les marchands installeront deux plaques de marbre en leur souvenir. Sur les plaques, il est écrit « Syndicat des marchands du Carreau du Temple en hommage à nos camarades morts pour la France de la barbarie nazie » et « L'association des AC & VG marchands au Carreau du Temple "La solidarité combattante" à ses frères et sœurs morts pour la France ». Ces plaques ont été récupérées par Pierre Aidenbaum, maire de l'arrondissement, après la rénovation du Carreau, afin d'être exposées à la mairie du III^e arrondissement de Paris.

Le Carreau des années soixante à sa fermeture en 2009

Les années cinquante à soixante-dix sont des années heureuses. Le commerce prospère et la foule se presse au Carreau. Dans un remarquable article, l'ethnologue Marion Abélès évalue le nombre de marchands. Pour 989 places disponibles entre 1948 et 1954, le nombre des marchands a varié de 1 120 à 732. Entre 1945 et 1950, ce nombre est supérieur à celui des places disponibles, et, souvent, deux marchands sont obligés de partager un éventaire d'un mètre carré, explique-t-elle. À partir de 1950, la baisse de l'effectif des marchands est régulière et atteint sa limite extrême en 1975, année où le Carreau est menacé de disparition et où aucune nouvelle entrée n'est enregistrée.

Marion Abélès décrit le lieu : sur le sol cimenté, vide de tout étalage, apparaissent gravés des rectangles de 0,8 m sur 1,20 m, numérotés de 1 à 996 ; s'y superpose, peint en blanc, le tracé d'un court de tennis qui est utilisé l'après-midi par les enfants des écoles du quartier ; le Carreau est aussi un terrain de basket-ball, dont les paniers sont fixés aux murs. Le soir, on y donne des pièces de théâtre (19).

Au Carreau, se pressent les marchands de fripes, les acheteurs et curieux, du mardi au dimanche inclus, de 9 heures à 12h30, heure à laquelle résonne une cloche qui met un terme aux transactions. La journée commence tôt le matin, vers les 5 heures rue de la Corderie,

les marchands traînent de longs paniers en osier. Ils sont lourds et font du bruit. À l'intérieur, se trouve leur marchandise: manteaux, pantalons, chemises, chaussures. Puis les paniers à roulettes d'1,40 m de haut pour une longueur d'1,50 m sont déposés dans des établissements dits casiers, comme celui de M. Swarc (20). Les marchands paient un loyer aux propriétaires de ces casiers. Le placement commence à 7h30. Les emplacements sont importants, il faut être de préférence près des portes d'entrée. Chaque marchand possède une médaille en bronze avec son nom gravé dessus et une carte trimestrielle de présence. Au troisième son de la cloche du Carreau, il faut jeter sa médaille dans un panier en osier. L'officier de police s'empare du panier et en tire les médailles (21). À chaque médaille tirée au hasard, l'officier appelle le nom du commerçant qui figure sur la médaille. Celui-ci choisit alors sa place et accroche sa médaille au clou numéroté qui figure sur le plan. Le coin des médailles se trouve près de la porte d'entrée principale du Carreau, à côté d'une sorte de cabane en bois. Ensuite les marchands composent leur étalage sur une sorte de table basse en bois, de 80 centimètres de haut environ. 9 heures, c'est l'heure d'ouverture au public. Un curieux ballet débute entre marchands et clients. Des familles entières débarquent le week-end, pour s'habiller à moindre prix, emportant quelquefois deux ou trois mille francs de vêtements pour toute la saison. On accoste les clients, on marchandise à qui mieux mieux et quelquefois les marchands s'investissent. On regarde, on tâte encore et encore la marchandise, on soupèse, on caresse, on enfle une robe au milieu des bavards. On discute, on s'en va puis on revient pour enlever l'affaire au meilleur prix.

Mais le commerce des vêtements décline au fil des ans. Il ne reste plus que 360 marchands au Carreau en 1976. Le député de Paris Jacques Dominati veut raser les lieux pour édifier un parking de 533 places, au sous-sol d'un nouveau bâtiment à construire. Le projet inclut une maternelle, un gymnase, une crèche de 60 berceaux, une bibliothèque enfantine, une autre pour adultes, un foyer de personnes âgées, 71 studios pour personnes âgées (22). Pour Dominati, « le Carreau du Temple constitue la seule surface disponible, au demeurant mal utilisée » de l'arrondissement (23). Le projet est voté, malgré les réserves et l'opposition de certaines associations. Car le Carreau est un lieu de spéculation

dans un secteur entièrement livré aux promoteurs. Le saccage des Halles n'a pas suffi aux démolisseurs. La Ville possède des espaces dans le secteur, par exemple dans le Marais, dont elle fait un usage particulier en vue de la spéculation sous couvert de réalisation d'un espace culturel. Comme il n'y a plus d'espaces libres ailleurs, il faut densifier les parcelles existantes, d'où le projet du Carreau du Temple, où l'on veut empiler plusieurs équipements différents. Dans le quartier, on s'interroge : opération spéculative ou satisfaction des besoins réels du quartier (24) ? Finalement, une pétition s'oppose au projet et recueille 5 000 signatures. Informés par la presse de leur prochaine mise à la porte, les marchands du Carreau du Temple s'organisent en syndicat et luttent, avec des élus, pour la préservation de leur outil de travail. 85 % des marchands sont syndiqués. Ils obtiennent le soutien des Parisiens et entament la lutte pour la défense du quartier avec SOS Paris – qui ne veut pas que Paris soit défiguré et s'en exprime dans un long article (25) – et avec le comité des habitants du III^e Sauvons le Carreau du Temple. Finalement, en septembre 1981, Jack Lang, ministre de la Culture, le classe monument historique : le Carreau est provisoirement sauvé.

Mais en vérité, sa fin est proche. Les allées sont vides, les manteaux ne se vendent plus, les marchands s'endettent et s'entêtent à rester, pensant que les choses pourront changer. La détresse est immense chez les plus pauvres d'entre eux, pour qui il n'y a plus rien à espérer. Je l'ai vécu de près avec mes parents. À la suite d'un double infarctus, mon père a cessé son activité commerciale en 1995. Ma mère est décédée d'un cancer en 1998. Mon père en 2014.

À son arrivée à la mairie de Paris, en 2001, Bertrand Delanoë fait acter le principe de la rénovation du Carreau. Dans ce « lieu magique », selon l'expression de Pierre Aidenbaum, maire du III^e, l'espace sera réaménagé. Les socialistes ont prévu de le transformer en salle polyvalente, « véritable lieu de vie pour le quartier », consacrée aux sports collectifs, aux activités culturelles ou associatives, aux salons (livre ancien, carte postale, brocante) et aux expositions (26). En 2004, un référendum auprès des habitants et usagers du quartier retient le scénario de la création d'un « espace pour tous ». En 2006, le concours d'architecture est remporté par Jean-François Milou. « Le

projet retenu n'est ni un gymnase ni une MJC ni un miniparc d'expositions, précise Jean-Luc Baillet, son directeur. Mais une expérience unique qui mêle et tisse des relations avec du sport, des événements culturels et de l'événementiel. » Ce lieu « foutraque », comme le décrit son directeur, devra fonctionner grâce au financement de la Ville de Paris (27). Le 7 juillet 2009, le Conseil de Paris vote la date d'éviction définitive des 11 marchands qui résistent encore sous la halle, afin de permettre le lancement d'un énorme chantier de réhabilitation.

Un lieu effacé de l'histoire du Paris populaire

Le 20 août 2009, il n'y a plus aucun marchand d'habits sous la magnifique halle du Carreau (28). *Le Parisien* raconte que seuls six commerçants ont accepté d'être indemnisés (10 000 € plus 200 € par année d'ancienneté). Les autres ont refusé. « Rendez-vous compte, déplore Gilbert Melki, porte-parole des derniers marchands. Ça fait à tout casser 15 000 € pour ceux qui sont là depuis vingt ans ! C'est dommage, on aurait pu trouver des solutions pour qu'on continue notre activité. » Marchand au Carreau depuis les années quatre-vingt, Gilbert Melki veille encore jalousement sur les quelque 300 pièces de vêtements en cuir conservées dans ses stocks, raconte le journal. Dans les années soixante et soixante-dix, le Carreau du Temple était célèbre en Europe, il y avait près de mille marchands réputés pour leurs prix abordables. « Même quand ça marchait moins bien, on a toujours eu une petite clientèle qui nous connaissait et qui savait qu'ici on pouvait marchander », se remémore Gilbert Melki. Il refuse l'indemnité de la mairie : « Je vais rassembler mon stock et j'irai travailler comme marchand ambulant. (29) »

Le chantier débute en 2009 et est retardé par de vastes fouilles archéologiques. Construit au milieu de l'enclos des Templiers, au-dessus d'un cimetière médiéval, le Carreau renferme sous terre des ossements, des bijoux, des terres cuites, etc. Près de huit cents sépultures datant des XII^e et XVI^e siècles sont exhumées (30). Finalement, en 2014, le lieu est de nouveau ouvert au public. Il est rebaptisé « Nou-

veau Carreau du Temple ». Comme si l'on voulait effacer d'un trait le passé et construire sur ses cendres un lieu branché. Il est naturel que les lieux changent, disparaissent, réapparaissent sous d'autres formes. Falloit-il pour autant que le « nouveau » enterre l'ancien ? De ce lieu, qui fut l'un des derniers vestiges d'un Paris populaire, je garde la mémoire du visage de mes parents et de mes grands-parents. Et l'incroyable brouhaha, où se mêlaient le yiddish, l'italien, le polonais, l'arabe et le français avec un drôle d'accent.

1. Archives personnelles.
2. <http://www.carreaudutemple.eu/historique>.
3. *Idem*.
4. Meryam Khouya, *Mémoires des rues. Paris III^e arrondissement, 1900-1940*, Éditions Parigramme, 2015, p. 101.
5. *Idem*.
6. Après l'Exposition universelle de 1900, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et un certain nombre d'organisations professionnelles, admiratives du succès rencontré par la Foire de Leipzig, décident de créer, en 1903, le Comité des expositions de Paris pour organiser la première véritable Foire de Paris. Elle ouvre ses portes le 17 mars 1904 au Carreau du Temple. Voir à ce sujet https://fr.wikipedia.org/wiki/Foire_de_Paris.
7. *Idem*.
8. Annuaire du commerce de 1925, Paris, tome II, Didot Bottin, 1925, p. 246.
9. Myriam Khouya, *op. cit.*
10. « Mesures contre le péril juif », *Le Matin*, 10 mai 1941.
11. Yehuda Moraly, « Représentations voilées de personnages juifs dans le cinéma de la France occupée : *Les Enfants du Paradis* (1943) », *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 198, 2013/1.
12. Voir à ce sujet Laurent Joly, *Vichy dans la solution finale. Histoire du Commissariat général aux questions juives (1941-1944)*, Grasset, 2006.
13. Le Service de contrôle des administrateurs provisoires (SCAP) est institué en décembre 1940 auprès du ministère de la Production industrielle pour surveiller, au nom du gouvernement français, l'aryanisation des entreprises israélites demandée par les autorités occupantes en zone Nord.
14. Créé en mars 1941, le Commissariat général aux questions juives (CGQJ) était chargé de préparer et de proposer au chef de l'État les mesures législatives concernant les juifs, d'organiser la liquidation des biens juifs, de désigner les administrateurs séquestres et de contrôler leur activité.
15. [Http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/series/pdf/Notice-42Mi.pdf](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/series/pdf/Notice-42Mi.pdf).
16. Nomination de R. Bourrel en date du 12 mars 1941.
17. Requête n° 12281, reçue le 18 juin 2003, traitée le 5 novembre 2003, de l'ambassade de France précisant les éléments de recherche, en ma possession.
18. Courrier en date du 10 février 2005 de la Commission des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur durant l'Occupation, en ma possession.
19. Marion Abélès, « Un espace marchand à Paris : le Carreau du Temple », *Ethnologie française*, n° 1, tome 13, 1983.
20. Archives personnelles et compte-rendu d'assemblée générale du Syndicat des marchands du Carreau du Temple.
21. Myriam Khouya, *op. cit.*, p. 102.
22. Rénovation du Carreau du Temple. Documents personnels.
23. *L'Aurore*, 15 octobre 1975.
24. *L'Humanité*, 14 décembre 1976.
25. « Contre le nouveau Carreau du Temple », *Sans intermédiaire*, 1^{er} juillet 1976.
26. « III^e – Le Carreau du Temple réinvesti », *L'Express*, 22 mars 2001.
27. « Le Carreau du Temple, résurrection d'un carrefour populaire », *Télérama*, 25 avril 2014 et Cyberarchi, 26 février 2014.
28. « Les marchands du Carreau partiront cet été », *Le Parisien*, 8 juillet 2009.
29. *Idem*.
30. Sandrine Blanchard, « Le Carreau du Temple à Paris renaît en beauté », *Le Monde*, 20 février 2014.